



Le déménagement des collaborateurs
SONEPAR France lié à une mobilité
professionnelles.

Qui sommes-nous ?

Déménager Facile offre un service de coordination de déménagement pour vous accompagner à chaque étape de votre déménagement.

Nous sommes un intermédiaire indépendant entre les salariés en mobilité et les déménageurs. Cette organisation reposant sur 200 déménageurs référencés est un gage de qualité et de réactivité.

Le service Déménager Facile c'est :

- Une équipe de conseillers experts en déménagement et formés aux règles administratives de mobilité de **SONEPAR France**.
- Un accès au service par téléphone 6j/7 et 7j/7 de mai à septembre.
- Des conseillers en déménagement dédiés qui réalisent **une seule visite virtuelle** pour évaluer votre projet = **une seule évaluation pour obtenir rapidement les 3 devis** à transmettre à votre Responsable RH.

Avant votre déménagement pour préparer l'arrivée du déménageur :

- Débranchez vos appareils électriques (électroménager, hifi, TV...)
- Faire de la place pour faciliter l'accès
- Préparez vos documents
- Emballez/protégez les éléments non fragiles que vous jugez nécessaires

Le déménagement comprend :

- La fourniture des cartons recyclés et recyclables
- La garantie dommages
- L'emballage du fragile uniquement (le déballage n'est pas inclus)

Toute demande spécifique devra être adressée par le collaborateur à son Responsable RH pour une prise en charge par **SONEPAR France** ou, le cas échéant, par le collaborateur.

Comment ça se passe ?

- Votre Responsable RH vous adresse un mail de mise en relation avec **Déménager Facile**
- Un conseiller **Déménager Facile** prend rendez-vous avec vous pour qualifier votre projet de déménagement.
- A l'issue de l'entretien, vous recevez par mail 3 devis de déménageurs que vous devrez transmettre rapidement à votre Responsable RH pour validation.
- Après, laissez-vous guider par les appel et mails de suivi de votre conseiller à chaque étape de votre déménagement !

Pour bien préparer votre déménagement, n'hésitez pas à consulter les conseils de **Déménager Facile**